



Que se passe-t-il à Feigères ?

Photo © Brigitte Folny

Bulletin d'avril 2023 • N°03

L'ENGAGEMENT MUNICIPAL, C'EST QUOI ?

À mi-chemin de notre mandat, nous faisons le point sur notre organisation. Habituellement, l'édito du bulletin mensuel est l'occasion de faire le point sur l'actualité du moment. **Ce mois-ci, sortons des actualités et découvrons le monde de la mairie et son fonctionnement ou, en tout cas, d'une partie.** S'engager au sein d'une mairie, c'est donner du temps, de l'énergie et savoir travailler en équipe. Nous allons vous présenter chacune de ces équipes, commission par commission. Pour ce mois d'avril, commençons par **la commission Communication**, on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même !

Cette commission se compose de six personnes, il faut au moins cela : Éric, maire-adjoint et président de la commission ; Laurence, également maire-adjointe, Brigitte, Sébastien, Dominique D. et Noélie, conseillers municipaux. En somme, une belle équipe dans laquelle règne une ambiance de franche camaraderie à chaque réunion !

La commission se réunit une fois par mois, voire plus selon les urgences ou pour approfondir certains sujets. À l'issue de ces réunions, chacun repart avec ses devoirs à faire. Nos missions principales sont d'assurer la diffusion du bulletin municipal mensuel et de l'agenda en fin d'année, d'alimenter la page Facebook de la mairie, de faire vivre notre site internet, et d'annoncer les événements de notre commune.

Plus concrètement, **la rédaction du bulletin** nécessite de sélectionner les sujets, rédiger les articles, être en lien avec les associations ou entreprises qui veulent diffuser leurs actualités, rechercher des photos pour illustrer le bulletin, choisir l'édito. Une fois ce travail de rédaction achevé, le secrétariat de mairie fait le lien avec notre imprimeur local, qui nous envoie un BAT (bon à tirer) pour validation par notre commission, notre DGS et M^{me} le Maire, avant de lancer l'impression. Arrivés en mairie, les bulletins sont répartis entre tous les conseiller.e.s et les citoyen.ne.s volontaires, afin d'assurer la distribution dans vos boîtes aux lettres. Ainsi de suite chaque mois.

Pour l'agenda, il faut commencer tôt dans l'année, pour s'assurer de sa sortie pour les fêtes. Nous enfilons alors le costume de commercial

pour démarcher les entreprises du secteur qui souhaitent communiquer au travers de cet agenda et participer à son financement. Nous revêtons également la tenue de journaliste/photographe pour recueillir ou immortaliser les clichés qui paraîtront. Enfin, nous endossons la tenue de graphiste pour choisir ensemble le design, la forme, la taille de notre agenda, mais aussi nous accorder sur la qualité du papier, des couleurs, la typographie... Bref, un vrai travail de designer graphiste mais à réaliser en équipe selon les goûts et les couleurs de chacun ! Fort heureusement, nous nous appuyons également sur l'expérience et le savoir-faire de notre imprimeur, à chaque étape du projet, pour arriver au BAT avec relecture, validation et distribution de la même manière que le bulletin.

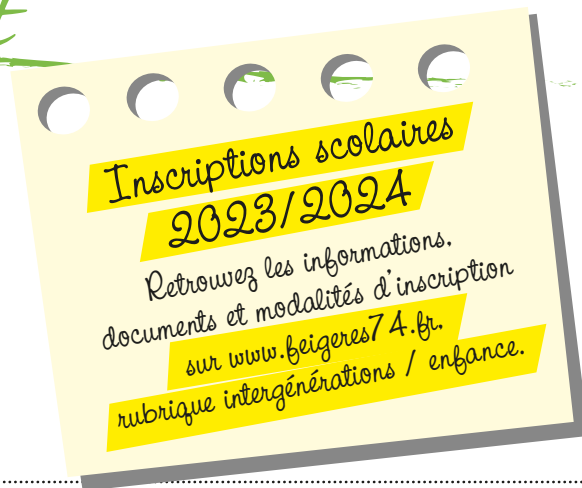
À ces deux missions et à l'ère du numérique, vient s'ajouter un projet d'envergure, celui de **la refonte du site internet**, qui date maintenant d'une dizaine d'années. Après une longue période d'analyse pour identifier les faiblesses et les (quelques) points forts de notre site web, nous avons enfin défini les éléments incontournables qui devaient y figurer. Est venu ensuite le temps de sélectionner le prestataire local (plusieurs candidatures), définir avec lui notre projet et répondre régulièrement à ses (nombreuses) questions par mail. Ce travail demande du temps, beaucoup de temps. Nous faisons donc au mieux pour vous bâtir un site tout beau, tout neuf ! Nous sommes déjà fiers de l'avancée de ce projet, qui se concrétisera cette année !

En parallèle de ces outils de communication, l'un des membres de la commission gère **le compte Facebook de la mairie**, sur lequel sont relatées les actualités. De plus, les informations sont transmises à nos agents municipaux qui mettent à jour **le panneau d'affichage lumineux à l'entrée de la commune**. Nous les remercions pour leur travail et leur réactivité en cas d'infos urgentes, par exemple grèves, prévention de vols dans la commune, etc.

Le budget annuel alloué à la commission Communication s'élève à 30 000 €.

La commission Communication

Vos élus vous informent



BRUITS DE VOISINAGE

Extraits de l'arrêté municipal pris le 20 septembre 2007 afin d'encadrer et de prévenir les éventuelles nuisances dues aux bruits de voisinage :

_ Article 1^{er}

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage [...] par sa durée, sa répétition ou son intensité [...] **est interdit**, de jour comme de nuit, sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur [...].

Une dérogation permanente aux dispositions de présent arrêté est accordée pour la Fête de la musique, la fête locale, la Fête nationale du 14 juillet et le jour de l'An.

_ Article 2

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils [...] tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailluses, motoculteurs, motobineuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies métalliques, etc., peuvent être effectués :

- **les jours ouvrables : de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h**
- **les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.**

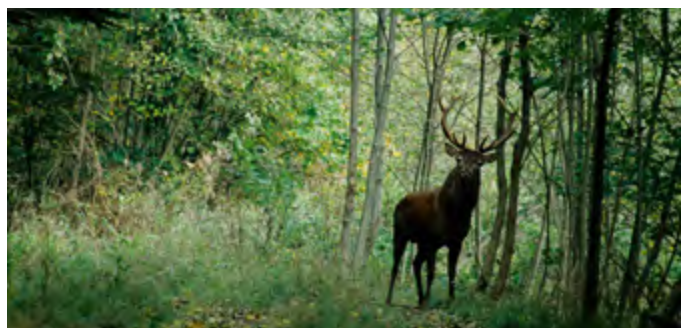
Les dimanches et jours fériés, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant les outils ou appareils mentionnés ci-dessus et engendrant des bruits gênants sont strictement interdits.

_ Article 3

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils [...] susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doit interrompre ces travaux **entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés.**

_ Article 7

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



LA MAISON DU SALÈVE FÊTE LA FORÊT

Samedi 27 mai, de 14h à 18h30, rendez-vous au sommet du Salève pour un après-midi de découverte de la forêt (tour de Pitons, route sommitale D41). Sans inscription, gratuit.

Au programme :

- un cœur de fête avec jeux en bois, découverte des habitats des animaux et ateliers,
- balades forestières toutes les 45 minutes (30 min. de balade).

OSONS LA PAUSE AVEC LA MAISON DU SALÈVE

Le dimanche 28 mai, de 14h à 18h, balades pieds nus, siestes sonores, jeux libre-service, venez passer un temps suspendu, entouré de nature dans le jardin de la Maison du Salève. Accès libre à l'exposition « La Forêt, maison des animaux » tout l'après-midi.

Balades sur inscription, gratuit.



Vos élus vous informent

LA MJC DE VIRY À FEIGÈRES

La MJC de Viry, ça vous dit quelque chose? C'est une association qui propose plein d'activités! Un lieu où tout public est accueilli dans un esprit bienveillant, créatif et dynamique. Un endroit qui propose une variété très large d'activités pour votre plus grand plaisir! Une structure qui transmet des valeurs d'éducation populaire et qui est à l'écoute des petits comme des grands.

La MJC vient justement vous voir le samedi 29 avril à la salle du Chatelard à la mairie de Feigères (152, chemin des Poses-du-Bois).

Le secteur familles vous attend le matin pour vivre un moment de partage et de jeux en familles avec des enfants de 0 à 6 ans et leurs parents. Le secteur jeunes prendra le relais l'après-midi pour proposer à des jeunes de 11 à 17 ans des jeux sportifs, de société et un bon goûter.

Nous vous attendons nombreux!



140 rue Villa Mary
74560 VIRY
accueil@mjcviry74.fr
www.mjcviry74.fr
Facebook : @mjcviry74.fr
Instagram : @mjcviry74.fr

LA MJC DE VIRY À FEIGÈRES

SAMEDI 29 AVRIL 2023

De 10h à 12h30
Familles 0-6 ans*
* accompagné d'un parent:
Jeux et échanges à partager en familles

GRATUIT

De 14h à 16h:
Public 11-17 ans:
Jeux sportifs ou jeux de société

De 16h à 17h:
Goûter commun

Informations au :
Familles: +33 6 52 74 15 95
Jeunes : + 33 6 87 00 94 43

ENTRETIEN DES HAIES

À l'approche (enfin, on l'espère) des beaux jours, la commune rappelle aux propriétaires riverains l'obligation de taille et d'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

- **Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins si la visibilité est nécessaire.**
- **En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies relève du propriétaire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.**

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

LES JARDINS DE LA SALETTE

ANNE-CHARLOTTE NOVE ET CYPRIEN CÔME sont ravis de vous annoncer le démarrage d'une activité maraîchère au lieu-dit la Salette.

Nous nous engageons dans une démarche de circuit court bio et proposons une gamme de légumes frais variés respectant les saisons. Vous pourrez nous retrouver, dès le 3 mai, chaque mercredi de 16h à 19h à la ferme ou encore tous les premiers jeudis du mois au marché de la Vieille Ferme. N'hésitez pas à nous contacter, nous nous réjouissons de vous retrouver. À bientôt!

Anne-Charlotte et Cyprien

445, chemin du Châtelard - 74160 Feigères

☎ 06 27 79 17 96

✉ lesjardinsdelasalette@outlook.fr

Suivez l'actualité des Jardins de la Salette sur Facebook.



**EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
À COMPTER DU 1^{ER} MAI 2023,
DE 23H30 À 5H30 SUR TOUTE LA COMMUNE.**



La vie associative et les événements

LE PRINTEMPS EST LÀ ET LE FESTIVAL ENCHANTÉ APPROCHE !

Samedi 6 mai, Feigères Activ' organise son premier événement dans les bois, au vallon du Nant de la Folle. Deux kilomètres de parcours animé tout en douceur et poésie, allant du lavoir (chemin du Tir) au pont de la Celle, en passant par les sous-bois et le chemin rural. De 10h à 19h, venez vous émerveiller en pleine nature, tant grâce à la beauté naturelle environnante qu'aux animations prévues tout au long du sentier : spectacles, ateliers bien-être et créatifs, contes, concerts classiques, parcours « faune & flore » et expositions, c'est un programme haut en couleur qui s'annonce !

Aurore



Ateliers | Spectacles | Animations | Buvette

@ [Festivalenchante.wixsite.com/festival-enchante](https://www.festivalenchante.wixsite.com/festival-enchante)
f [Facebook.com/festival.enchante](https://www.facebook.com/festival.enchante)

LO Fleurs | Maralcher Michel Paris | Crédit Mutuel | Feige Hair | Colture | Maison Saint-Elier | CHEZ DORFÈ



ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Till Nasdala Hauet né le 8 février 2023 au foyer de Nadja Nasdala et Loïc Hauet, domiciliés route de Présilly
Toutes nos félicitations.

• DÉCÈS •

Jean-Claude Chauve, le 13 mars 2023
Toutes nos condoléances à sa famille.



Le Comité des fêtes vous invite à participer à la Fête de Feigères qui se déroulera le samedi 1^{er} juillet dès 18h30. Au programme : détente et convivialité avec concerts, buvette, repas et, à la nuit tombée, tir du feu d'artifices !

Le Comité cherche des bénévoles pour compléter son équipe.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Jérémie par mail :

✉ comitedesfetesdefeigeres@outlook.fr ou 

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête !



AU TENNIS CLUB DE FEIGÈRES

Les beaux jours reviennent et c'est une nouvelle saison de tennis qui commence. **Les inscriptions pour la saison 2023-2024 auront lieu le dimanche**

23 avril de 10h à 15h au club.

L'année passée a permis de relancer l'activité du club, des travaux importants vont être réalisés cette année pour améliorer le confort de jeu de tous. Nous vous attendons nombreux lors de cette journée des inscriptions !

- **Tarifs :** Adulte 70 €, Couple 130 €, Étudiant 50 €, Jeune (14-18 ans) 40 €, Enfant (moins de 14 ans) 30 €.
- **Contact :** ✉ tennis.feigeres74@gmail.com

*Sportivement,
Alexandre ter Kuile, président*

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb